

Rapport d'activité

European Working Group on Labour Law

Leicester – 2014



**Madame le Professeur Corinne SACHS-DURAND
Monsieur Nicolas MOIZARD**

**Gaëlle ICHTERTZ
Hélène DEPOYANT
Amandine PAGE
Laurent JANEL**

I- La préparation

Le travail de groupe, bien que plus fréquent à compter du Master 2, n'offre toutefois guère la possibilité aux étudiants de travailler dans une langue étrangère.

L'European Working Group imposant aux participants un travail préparatoire de recherche et de rédaction ponctué par la transmission d'un dossier complet en langue anglaise, cela permet indéniablement à chaque acteur de développer davantage ses capacités de compréhension, d'expression, de synthèse mais également de partager et travailler de manière collective et organisée ainsi que formuler, exposer et internationaliser des concepts français, parfois inexistant dans d'autres ordres juridiques, afin de les rendre accessibles aux participants étrangers.

Le travail de préparation constitue une étape tout aussi essentielle qu'enrichissante dans l'optique de mettre les étudiants en confiance et en capacité d'effectuer un exposé clair, accessible et concis de notre droit national, la rédaction de ce rapport constituant le véritable point d'orgue et la concrétisation d'un long travail de synthèse de recherche préalable

Cette tâche incombant aux étudiants doit en outre se faire de manière collective et réfléchie, tout en gardant constamment à l'esprit l'objectif premier et parfois contradictoire d'être le plus exhaustif et le plus accessible aux lecteurs étrangers, véritable « Leitmotiv » de cette manifestation européenne.



Le rapport étant effectué sous la supervision constante des professeurs encadrants, ce compte-rendu nous offre l'occasion de les remercier chaleureusement encore une fois pour leur apport, pour leurs temps passé à nos côtés et enfin pour leur soutien indéfectible dans ce projet.

II- La présentation

La présentation orale devant une assemblée rassemblant l'ensemble des participants du forum, véritable pendant et synthèse didactique du rapport écrit transmis au préalable, permet indéniablement aux étudiants de développer et renforcer un autre pan de leurs compétences nécessaires à leur vie professionnelle future.

Outre le travail incontournable sur outil informatique, par le biais de la création d'un powerpoint ayant vocation à être le plus synthétique et accessible à tous, ce travail exclusivement oral offre

aux participants la possibilité de développer concrètement ses compétences d'élocution, de renforcer ses qualités oratoires dans un contexte sortant de l'ordinaire et par le biais d'une langue étrangère.



III- Le voyage

Ce voyage, trop rare au sein du cursus universitaire classique, en dehors du programme Erasmus, offre indéniablement aux étudiants motivés une expérience innovante et originale .

C'est une opportunité pour les étudiants de découvrir en conditions réelles le pays d'accueil, de comparer et d'échanger dans une atmosphère propice aux échanges ouverts et décontractés, hors du cadre universitaire conventionnel, normé et répétitif.

C'est également l'occasion d'une immersion complète dans un cadre de vie, une approche, un raisonnement, une culture juridique différente.

C'est encore l'occasion d'apprendre à se « débrouiller » dans un pays étranger, de développer son autonomie, sa capacité de prise d'initiative, de manier en permanence une langue étrangère, de développer ses qualités humaines, à travers notamment un véritable « savoir être » au sein du pays d'accueil.

C'est enfin tout simplement une opportunité,



aujourd'hui de plus en plus rare, de s'ouvrir aux autres, d'apprendre à découvrir d'autres cultures, d'autres manières de penser et de s'enrichir au contact des autres.

IV- Le travail de groupe

Cette étape incontournable du cheminement et de l'esprit même de l'European Working Group, elle constitue la mise en pratique d'un véritable travail collectif de travail de droit comparé européen.



Dans un premier temps davantage théorique, ce travail se concrétise très rapidement au fur et à mesure de l'élaboration du dossier de présentation. Les groupes de travail qui réunissent l'ensemble des nationalités présentes sont l'occasion d'un véritable forum européen, caractérisé par une volonté constante d'échanger, avec des étudiants venus d'horizons extrêmement divers, ses visions du droit, de concilier des points de vue différents, voire opposés afin d'élaborer une véritable étude comparée argumentée et réfléchie sur un problème juridique donné.

Ce travail collectif qui jalonne l'ensemble des groupes de travail sur deux jours impose aux étudiants une véritable exigence d'ouverture d'esprit, de dialogue permanent afin d'aboutir à une présentation orale aussi complète et équilibrée que possible, laissant apparaître l'ensemble des conceptions juridiques existantes, leur richesses et leur diversité.

V- Bilan

En définitive, l'EWL constitue pour l'ensemble des participants une véritable expérience innovante et enrichissante, aussi bien au niveau universitaire qu'humain, et professionnalisante en ce qu'elle offre aux participants une opportunité incomparable de travail en équipe, dans une langue étrangère (désormais incontournable dans le monde de l'entreprise), de développer ses compétences rédactionnelles mais avant tout orales (aujourd'hui trop peu présentes à la faculté) et de s'ouvrir de manière interactive au monde qui l'entoure par des échanges directs durant 4 jours pleins avec des universitaires venus des quatre coins de l'Europe.

Finalement, le seul regret notable à signaler serait la durée du séjour, bien trop courte, afin de disposer du temps nécessaire pour faire connaissance, nouer des liens plus étroits et solides avec les autres participants et d'approfondir davantage les discussions, les débats et échanges de « richesses » humaines qui ont ponctué l'ensemble de cette expérience.

